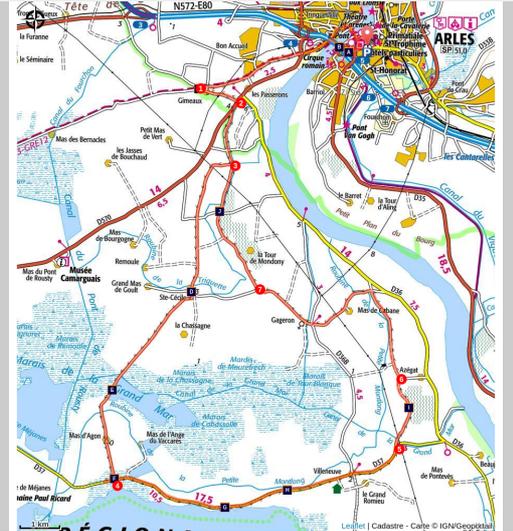


## ARLES - À la découverte du Vaccarès à vélo

Arles



Cycliste le long du Vaccarès (©Juliette Primpier - PNR Camargue)

*Une balade à travers maraîchages et rizières pour s'imprégner de l'atmosphère unique de la Camargue !*

« Situé au cœur du Parc naturel régional de Camargue, l'étang de Vaccarès est un lieu vraiment magique où j'ai pris plaisir à observer les flamants roses et de nombreux oiseaux migrateurs. Avec ses 6 600 hectares, il est le plus grand étang de la région, et il abrite une belle diversité de faune et de flore. C'est un havre de paix pour les oiseaux qui viennent s'y nourrir et s'y reposer. En parcourant les chemins accessibles aux abords de l'étang, comme la draille des 5 Gorges ou la route de Fiérouse, j'ai pu découvrir la vie sauvage camarguaise dans toute sa splendeur ! ». Juliette Primpier, stagiaire au Parc naturel régional de Camargue.

### Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 4 h

Longueur : 46.9 km

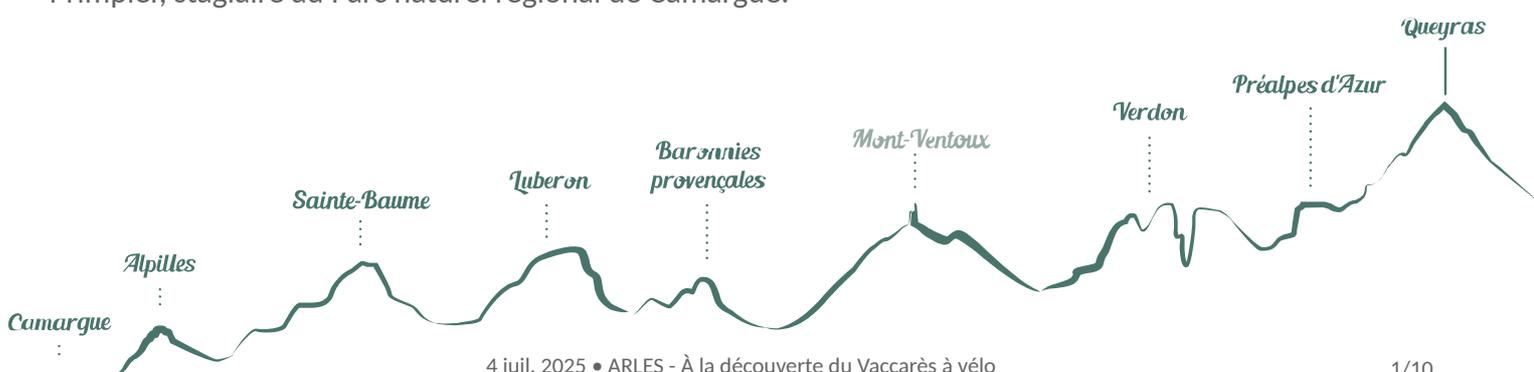
Dénivelé positif : 41 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Eaux et rivières, Point de vue, Produits du terroir

Accessibilité : VTC



# Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Arles

Arrivée : Office de tourisme, Arles

Balisage :  GR®  Vélo

Dos à l'Office de tourisme d'Arles, s'engager sur la gauche sur le boulevard des Lices, puis tourner à droite rue Gambetta en direction de Trinquetaille. Franchir le Rhône via le Pont de Trinquetaille et poursuivre en direction des Saintes-Maries-de-la-Mer par les rues de la Camargue puis de la Verrerie. Continuer pendant 1,5 km sur l'avenue de la Camargue. Au rond point, prendre la deuxième sortie en direction de Gimeaux (C108, GR® 653). Poursuivre sur la route de Gimeaux pendant 3 km.

**1-** Tourner à gauche en direction des arènes. Bifurquer à gauche sur le C112 après avoir passé les arènes.

**2-** S'engager à droite sur la D570 et poursuivre sur 250 m. Se diriger vers la gauche sur la route de la Dougue (C125). Continuer tout droit sur 1,8 km.

**3-** Au croisement, tourner à droite sur le Petit chemin de Sainte-Cécile (C154), puis poursuivre sur ce chemin en direction de l'étang du Vaccarès en passant par Sainte-Cécile et le Mas d'Agon.

**4-** Bifurquer à droite au croisement de la D37. Poursuivre sur 250 m vers le point d'observation du Mas neuf du Vaccarès. Revenir sur ses pas jusqu'au point 4. Rester sur la D37 en direction d'Arles sur plus de 6 km. À Villeneuve, continuer tout droit.

**5-** Bifurquer à gauche dans le virage, 500 m après le restaurant "Chez Bob", sur la route de Romieu (C132).

**6-** Au croisement avec la route d'Azegat (C133), continuer à gauche sur 2 km. Bifurquer ensuite à gauche direction Gageron. À Gageron, continuer sur le C130 pendant 8 km.

**7-** Au croisement avec le chemin de Sainte-Cécile (C131), rester à droite sur la "Route de Bouchaud" et poursuivre tout droit sur 3 km jusqu'au point 3.

**3-** Continuer sur 1,4 km jusqu'à retrouver la D570. Au croisement du point 2, tourner à droite, puis 350 m plus loin, virer à gauche sur le Chemin de la dougue de Gimeaux et l'emprunter pendant environ 1,10 km jusqu'au point 1.

**1-** À l'intersection, tourner à droite sur la route de Gimeaux et rouler pendant 3 km. Au rond-point, prendre la deuxième sortie pour rejoindre l'avenue de la Camargue. Suivre cette avenue sur 1,5 km en traversant les rues de la Verrerie puis de la Camargue en direction du centre-ville d'Arles. Franchir le Rhône par le Pont de Trinquetaille, continuer tout droit rue Gambetta, puis tourner à gauche sur le boulevard des Lices pour revenir jusqu'à l'Office de tourisme d'Arles.

# Sur votre chemin...



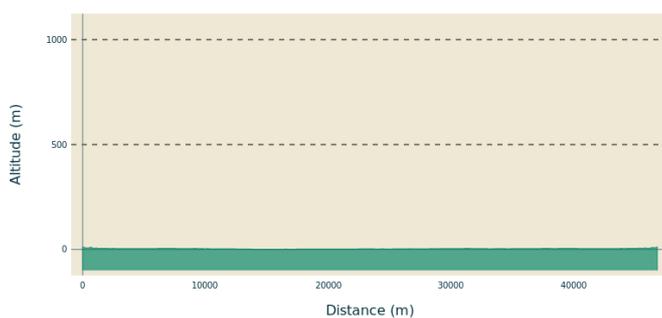
- |   |  |   |                                     |
|---|--|---|-------------------------------------|
|  | Le canal de Craponne (A)                       |  | L'exutoire du canal de Craponne (B) |
|  | Les arènes en bois de Gimeaux (C)              |  | Le domaine de Sainte-Cécile (D)     |
|  | Marais de la Grand Mar (E)                     |  | L'étang du Vaccarès (F)             |
|  | La Réserve naturelle nationale de Camargue (G) |  | Les milieux cultivés (H)            |
|  | Les rizières (I)                               |  | Le domaine de Bouchaud (J)          |

# Toutes les infos pratiques

## ⚠️ Recommandations

- Au point 2 et entre les points 4 et 5 : prudence sur la D570 et la D37, routes fréquentées !
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi des espaces naturels... et du randonneur ! Je ne fume pas en balade et je n'allume aucun feu : c'est interdit toute l'année, même en dehors des zones boisées. Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès en vigueur](#).

## Profil altimétrique



## Accès routier

Depuis le centre-ville d'Arles, accéder à l'Office de tourisme, situé boulevard des Lices, à proximité du Jardin d'été.

## Parking conseillé

Stationnement gratuit Boulevard Emile Zola, Arles

## Lieux de renseignements

Musée de la camargue



Mas du pont de rousty, 13200 Arles

[info@parc-camargue.fr](mailto:info@parc-camargue.fr)

Tel : +33 (0)4 90 97 10 40

<http://www.parc-camargue.fr/>

OT Arles

9 Boulevard des Lices, 13200 Arles

[ot-arles@arlestourisme.com](mailto:ot-arles@arlestourisme.com)

Tel : +33 (0)4 90 18 41 20

<http://www.arlestourisme.com/fr/>

# Sur votre chemin...

---



## Le canal de Craponne (A)

En 1554, Adam Craponne est à l'origine de la conception du Canal de Craponne qui relie la Durance au Rhône en passant par Salon-de-Provence puis Saint-Martin-de-Crau et Arles. L'eau irrigue les prairies et les cultures de la Crau. Depuis sa prise d'eau à Lamanon, au nord de Salon-de-Provence, le débit du canal est fort, puis il diminue et se fait très discret à son arrivée en Arles où il est parfois souterrain. Il y a quelques siècles, ce canal alimentait les moulins à blé du côté des Alysamps.

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue

---



## L'exutoire du canal de Craponne (B)

L'exutoire du canal de Craponne permet la sortie des eaux d'irrigation du canal dans le Rhône. L'eau qui arrive jusqu'à cet exutoire s'appelle le "coup perdu". Il s'agit de l'eau qui n'a pas été utilisée pour l'irrigation du fait de trop importantes précipitations, ou parce que le tour d'eau d'un usager n'a pas été respecté. Les eaux de pluies ont ruisselé jusqu'au canal, faisant monter le niveau d'eau.

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue

---



## Les arènes en bois de Gimeaux (C)

A 6 km d'Arles se trouve Gimeaux, un petit village camarguais où les taureaux de combat sont parqués dans des corrals avant les corridas. Généralement mitoyens aux arènes, ces corrals sont, à Nîmes et à Arles, situés à l'extérieur de la ville. Les taureaux peuvent être observés par les visiteurs et aficionados (passionnés de corrida) avant le spectacle. Ils sont ensuite amenés en camion au toril, un local attenant à l'arène où sont enfermés les taureaux avant le début de la course ou corrida.

Crédit photo : ©Julien Faure - PNR Camargue

---



## Le domaine de Sainte-Cécile (D)

Au cœur des rizières et à proximité d'Arles, tout proche de l'étang du Vaccarès, le mas de Sainte-Cécile est l'un des plus anciens mas de Camargue. Datant du XVI<sup>e</sup> s., le mas possède les bâtiments nécessaires au bon fonctionnement du domaine agricole : le logis principal, celui des ouvriers, un pigeonnier, un poulailler, une bergerie, un hangar, des caves et une chapelle. Cette chapelle a été construite au XI<sup>e</sup> s. et serait le point de départ de la construction du mas de Sainte-Cécile.

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue



## Marais de la Grand Mar (E)

Du bord de la route du Mas d'Agnon, il est possible d'observer les marais de la Grand Mar. Ils sont situés au nord de l'étang de Vaccarès, qui est lui-même surnommé "Le Grand Mar" étant donné qu'il est entouré du Rhône et de la Méditerranée. Ces marais d'eau douce et de riziculture comptent de nombreux oiseaux nicheurs tels que les hérons, les échasses mais aussi les fauveltes aquatiques et les sternes. Il s'agit du secteur de Camargue le plus important pour la nidification du Héron pourpré.

Crédit photo : ©Opus Species - PNR Camargue



## L'étang du Vaccarès (F)

L'étang de Vaccarès, d'eau saumâtre, est situé au centre de la Réserve naturelle nationale de Camargue et du delta du Rhône. De par sa profondeur (1,50 m) et de par sa superficie (environ 6 600 ha), il est l'étang le plus profond de Camargue mais aussi le plus vaste. Selon les périodes de l'année et les conditions météorologiques, la lumière change et les couleurs varient. Entouré par le Petit Rhône, le Grand Rhône et la mer Méditerranée, il est surnommé "la Grand Mar".

Crédit photo : ©Marjorie Mercier - PNR Camargue



## La Réserve naturelle nationale de Camargue (G)

La Réserve nationale de Camargue a été créée en 1927 par la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) pour protéger les espèces animales et végétales de Camargue. Située au cœur de la Camargue, la Réserve couvre 13 117 ha, dont une grande partie est formée par l'étang du Vaccarès. La réserve offre plusieurs possibilités d'accueil et balades : la Capelière (point d'accueil de la Réserve), Salin-de-Badon, le phare de la Gacholle.

Crédit photo : ©Guillaume Caffier - PNR Camargue



## Les milieux cultivés (H)

La Camargue est à la fois une terre d'élevage extensif (taureaux et chevaux) mais aussi une zone de grande culture (riz et blé). Les zones de cultures des céréales et oléo-protéagineux occupent les hautes terres. Les contraintes naturelles fortes qui pèsent sur ces productions nécessitent des investissements importants en termes d'irrigation et de drainage. A l'inverse, les systèmes de parcours extensifs se répartissent sur des milieux naturels (sansouïres, roselières, marais).

Crédit photo : ©Opus Species - PNR Camargue



## Les rizières (I)

La riziculture est présente en Camargue depuis l'après-guerre. Complexe, cette culture suit plusieurs étapes : levée, tallage, montaison, épiaison et floraison. Les terres sont inondées pour favoriser la germination des grains de riz et éviter la prolifération des champignons. La riziculture nécessite donc une irrigation d'eau douce et un drainage important pour valoriser les terres les plus salées. D'énormes quantités d'eau entre les deux bras du Rhône (400 millions de m<sup>3</sup> par an) sont nécessaires.

Crédit photo : ©Pauline Daniel - PNR Camargue



## Le domaine de Bouchaud (J)

Le domaine de Bouchaud est une ancienne bastide du XVI<sup>e</sup> s. acquise en 1679 par la famille du même nom qui l'a restauré au XVIII<sup>e</sup> s. Depuis le 16 juillet 1975, il abrite le Prieuré de Notre-Dame des Champs où une communauté de moines de l'ordre des Bénédictins y vit et y cultive la vigne et le riz. 10 ha sur les 85 ha du domaine sont des vignobles. Le Prieuré a développé l'activité de chambres et tables d'hôtes. Le domaine a conservé un riche patrimoine : écurie, chapelle, four à pain, etc.

Crédit photo : ©Juliette Pimpier - PNR Camargue



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

[www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

